



Paris le 20 janvier 2010

Jean-Frédéric POISSON, député UMP-PCD des Yvelines, marque son désaccord avec les propositions du rapport de la mission portant sur la révision des lois de bioéthique.

« Je regrette que le rapport n'ait pas été l'occasion d'une remise en cause profonde de principes et de pratiques dont la validité scientifique, médicale et éthique est désormais clairement remise en cause.

Je réaffirme haut et fort mon attachement à la stricte interdiction de la recherche sur l'embryon humain, et condamne toute dérogation à ce principe. Il me semble aussi tout à fait anormal que ne soient pas mentionnées les opportunités offertes par les autres formes de recherches (cellules souches adultes et animales par exemple).

En ne proposant aucune réelle évolution au sujet de la pratique de l'assistance médicale à la procréation, le rapport fait perdurer l'impasse éthique que représente le devenir de dizaines de milliers d'embryons humains congelés dans notre pays.

Je m'oppose fermement à l'eugénisme contenu dans ce rapport notamment par la proposition 24 qui étend l'exercice du DPI à la trisomie 21. Cette proposition constitue, en fait, le cadre d'un eugénisme légalisé même si ce n'est pas l'intention du rapport, c'en sera la conséquence.

Je m'interroge enfin sur la posture tant institutionnelle que scientifique de l'Agence de Bio-Médecine dont l'action doit être rendue plus visible pour le Parlement, et plus respectueuse des décisions du législateur.

Tout en saluant la très grande qualité du travail fourni par Messieurs Clayes et Leonetti, je n'ai pas adopté ce rapport pour ces différentes raisons ».

Contact Presse :
Matthieu COLOMBANI
06 07 50 26 65